



EURO ECO CORRIGÉ

Activité 1 : La monnaie €

1 / 5

En quelle année s'est introduit l'euro dans nos porte-monnaie ?

En janvier 2002

2 / 5

Les billets et les pièces en euros sont identiques dans toute la zone euro.

Faux, les billets sont identiques dans toute la zone euro mais les pièces diffèrent d'un pays à l'autre.

3 / 5

A l'heure actuelle, combien de pays ont adopté l'euro comme monnaie officielle ?

L'euro est actuellement la monnaie officielle de 19 des 27 pays membres de l'Union européenne.

4 / 5

A partir de quelle matière sont fabriqués les billets en euros ?

Coton

5 / 5

Qui fabrique les pièces en euros ?

La monnaie de Paris.

Activité 2 : Les symboles



Activité 3 : Les billets



Activité 4 : Argent & droit

Le compte bancaire européen est un droit.

Tout résident dans l'un des Etats membres de l'Union européenne est libre d'ouvrir un compte bancaire dans **l'établissement** de son choix.

Depuis le 5 août 2014, la mise en place de l'espace SEPA, pour « single euro payments area », doit permettre à tout consommateur de payer et réaliser des **transactions** avec un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) européen, même s'il s'agit d'un RIB d'un pays autre que le sien.

Autrement dit, un Français ayant décidé d'ouvrir un compte bancaire en Italie ou au Portugal, et possédant donc un RIB Italien ou Portugais, doit pouvoir réaliser des **virements** et mettre en place des **prélèvements** auprès de tous les organismes Français, que ce soit dans le secteur de l'énergie, de la téléphonie ou encore l'assurance et les transports. Le compte bancaire européen peut également engendrer la facturation des **frais de gestion** annuels.